

**Coopératives et économie solidaire :
nouvel acteur politique sur la
scène internationale ?**

Par Louis Favreau et Lucie Fréchette

Note sur les auteurs :

Louis Favreau est docteur en sociologie et professeur émérite, il est titulaire de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais. Il est également président du Fonds Solidarité Sud.

Lucie Fréchette est docteure en psychologie et professeure émérite, elle est membre de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais. Elle est également membre de la direction du Fonds Solidarité Sud.

Publication de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais.

Série : Recherche R 45

ISBN : (version imprimée) : 978-2-89251-511-4

ISBN : (pdf) : 978-2-89251-512-1

Septembre 2013

Coopératives et économie solidaire : nouvel acteur politique sur la scène internationale ?

Louis Favreau et Lucie Fréchette,
professeurs émérites, Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC), Université du Québec en Outaouais

Ce texte retrace, dans une perspective internationale Nord-Sud, l'évolution sociopolitique de l'entrepreneuriat coopératif, mutualiste et associatif aujourd'hui associé à la notion d'«économie sociale et solidaire», tout particulièrement sa trajectoire des deux dernières décennies. Le cadre général d'analyse sera celui des nouveaux acteurs du développement: ces entreprises collectives sont actives à côté ou avec des ONG, des syndicats de travailleurs, des organisations paysannes, des diasporas et la coopération décentralisée (gouvernements locaux engagés dans des partenariats Nord-Sud) dans le développement socioéconomique de communautés locales et de régions. La question posée: sont-elles partie prenante d'une alternative aux multinationales à l'échelle planétaire? Question découlant de la montée en force de la crise car ces entreprises collectives sont devenues ou redevenues une réponse à cette crise. Simultanément des mouvements sociaux (organisations paysannes, ONG, syndicats, etc.) découvrent ou redécouvrent la nécessité de l'organisation économique de leurs membres. L'expérience québécoise en la matière, laquelle fait figure d'exemple au Canada, sera mise à profit.

1. Développement au Sud : l'entrée en scène de nouveaux acteurs

En matière de développement, l'influence la plus décisive est entre les mains des multinationales qui gouvernent nos vies dans les secteurs les plus stratégiques comme l'alimentation, la santé, la culture et

les communications ou la finance personnelle. Cependant il y a des contrepoids et les formes qu'a prise la solidarité internationale dans les 25 dernières années y sont pour quelque chose avec l'émergence en avant-scène de nouveaux acteurs «qui instaurent des relations directes avec les représentants des communautés locales de base (quartiers, villages, chefs de famille, associations de femmes, de jeunes, de producteurs, etc.)» (Copans, 2006 : 61). Copans, parle surtout des ONG. Or elles ne sont pas seules : les gouvernements locaux, les diasporas, les organisations paysannes, les syndicats de travailleurs, le mouvement coopératif et les associations ayant des activités marchandes sont aussi parties prenantes d'initiatives à l'échelle locale comme à l'échelle planétaire comme nous l'avons proposé dans plus d'un ouvrage (Favreau et Hébert, 2012 ; Favreau et Molina 2011 ; Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2010 ; Favreau, Fréchette et Lachapelle 2008; Favreau et Fall, 2007), ouvrages issus des travaux de recherche de divers réseaux québécois et internationaux auxquels nous sommes associés (<http://www4.uqo.ca/crdc-geris/>). Cette démarche économique des mouvements sociaux demeure encore trop peu prise en compte surtout du côté des économistes. Pourtant, selon une étude récente du BIT, cette économie joue un rôle non négligeable qui est dans certains secteurs déterminant.

Bien qu'il n'existe pas d'inventaire complet sur le sujet, l'Organisation internationale du travail (OIT) estime néanmoins que l'ensemble des coopératives, mutuelles et associations, pèse pour près de 10 % du produit intérieur brut (PIB), 10% des emplois et 10% de la finance au niveau mondial (Babekew, OIT, 2011). La composante coopérative de l'économie sociale est plus documentée et révèle bien son importance économique dans le monde : 1) le secteur des

coopératives regroupe plus d'un milliard de membres dans plus de 90 pays ; 2) les 300 coopératives les plus importantes au monde ont des revenus supérieurs à 1,1 billion de dollars, soit environ l'équivalent de la dixième économie en importance dans le monde (l'Espagne); 3) les coopératives créent plus de 100 millions d'emplois à travers le monde, soit 20 % de plus que les multinationales ; 4) les grandes coopératives financières servent approximativement 857 millions de personnes, soit 13 % de la population mondiale ; 5) 49 330 coopératives de crédit servent 184 millions de membres dans 97 pays avec des actifs combinés de 1,35 billion de dollars.

On pourrait multiplier à l'infini les chiffres qui d'ailleurs ne sont pas toujours à l'abri d'une certaine inflation. Cela démontre un poids économique certain de ce secteur à l'échelle mondiale. Faire du chiffre ne suffit pas, si tant est que le poids économique compte peu s'il n'est pas accompagné d'une force collective de changement pour faire contrepoids à l'économie dominante. Ce qui reste à voir. Il faut donc tenter de reconstituer la portée générale de cet ensemble de dynamiques portées par ces acteurs nouveaux et la portée spécifique de **l'entrepreneuriat collectif** (coopératif, mutualiste et associatif) dans cet ensemble. Mentionnons que cet entrepreneuriat collectif se distingue d'entrée de jeu de celui des sociétés de capitaux parce que les entreprises qui en font partie sont des groupements de personnes (Sibille, 2010 ; Draperi, 2007).

Une définition de plus en plus partagée de l'ÉSS

*Ce type d'initiatives économiques a inscrit tant dans ses statuts que dans ses valeurs: 1) une **lucrativité maîtrisée** (par distinction avec l'entreprise capitaliste qui mise principalement sur la recherche du maximum de profit) ; 2) une **démocratie d'associés** (par distinction de l'entreprise capitaliste où dominent de grands actionnaires contrôlant le pouvoir*

*dans celle-ci); 3) une **logique d'engagement social** (par distinction avec une logique de surconsommation) ; 4) une **réponse à des besoins** dans la recherche d'un «bien vivre» (par distinction avec la création liée au désir de richesse et de «vivre avec toujours plus») ; 5) un **ancrage dans les territoires** (par distinction avec l'entreprise capitaliste peu soucieuse de sa localisation).*

Ce sont là les traits communs qui les distinguent de l'entreprise capitaliste. Sur tous ces registres, «le capitalisme ne suit pas» de dire le vice-président du Crédit coopératif français et membre de la direction du FIDESS, Hugues Sibille (2011).

Mais ces entreprises et leurs réseaux sont-ils capables de s'organiser non seulement à l'échelle locale et nationale mais aussi à l'échelle internationale ? Ont-ils un poids politique quelconque sur les décisions des pouvoirs publics ? Quelle influence ont-ils sur les grandes institutions internationales ? Car le défi majeur en «développement international» est de savoir si on peut faire autre chose que de participer à des programmes institutionnels de lutte contre la pauvreté et forcer le jeu pour bâtir autre chose qu'une économie capitaliste de marché en favorisant la souveraineté et la sécurité alimentaire, le développement de marchés intérieurs, un tissu économique collectif sur les territoires, un commerce international plus équitable, etc.

Or l'obstacle premier rencontré dans la recherche de ces alternatives au modèle économique dominant a trait aux programmes d'ajustement structurel des grandes institutions financières internationales et à la grande sélectivité des investissements des multinationales en direction de certains pays émergents du Sud. C'est cette tendance qui a précarisé le monde du travail et provoqué à nouveau à l'expansion d'une économie dite «informelle» aujourd'hui prévalente dans la majorité des pays du Sud y compris au sein des puissances émergentes comme le Brésil, l'Inde

ou l'Afrique du Sud. Comment sortir de cette précarité qui se cache derrière la pauvreté et de cette création capitaliste de la richesse qui provoque simultanément de la pauvreté et des inégalités ?

2. Un premier enjeu de l'ÉSS : partir de l'économie populaire sans s'y cantonner

L'économie populaire est le maillon faible de tous les acteurs de développement et des chercheurs dans le domaine. Faiblesse d'analyse, mur d'incompréhension à l'égard de ce secteur pourtant devenu une variable structurelle de l'économie au Sud. Monde des travailleurs autonomes qui ne sont pas salariés et donc étrangers à l'univers de la plupart des États et des institutions internationales et même du syndicalisme. Ce mur d'incompréhension s'est nourri dans les États du Nord et au sein même de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pendant plus de 30 ans y compris dans des organisations théoriquement proches de ce monde-là comme le mouvement syndical et le mouvement coopératif. Ce qui tend à changer comme on le verra.

Dans les années 80, les institutions internationales ont d'abord compris que cette économie populaire était venue à la rescousse d'un système économique en crise. Dans les années 90 elles ont compris que ce secteur n'avait pas le caractère transitoire qu'on lui avait attribué pour conclure... qu'il fallait plutôt l'aider à se structurer (programmes pour la micro-entreprise dans le secteur urbain notamment). En fait, l'économie populaire longtemps considérée comme transitoire était rejetée et sous-estimée dans la plupart des institutions comme dans nombre de mouvements en attendant des jours meilleurs où elle se marginaliserait. Bien au contraire, dans les trois dernières décennies, loin de se marginaliser, cette économie est devenue prévalente mais le BIT est demeuré prisonnier

d'une logique dualiste faisant la promotion d'une législation tentant de formaliser cette économie qu'on disait informelle. Les années 2000 s'ouvrent au BIT avec la notion de travail décent mais aussi avec l'aveu d'une certaine impuissance à comprendre cette économie populaire :

«Les personnes qui exercent des activités informelles ont leur propre «économie politique» : leurs propres règles, conventions, institutions et structures...qui régissent l'entraide et la confiance réciproque, l'octroi de prêts..., le commerce et l'accès au marché, etc. Nous ignorons, par contre, sur quoi se fondent ces règles ou normes informelles, et si elles respectent les droits fondamentaux des travailleurs et de quelles manières» (BIT, 2002 : 4).

C'est l'introduction progressive de la notion d'«économie populaire» dans l'espace public au cours des années 1990 par des ONG et des chercheurs de cette mouvance qui viendra modifier l'approche de ce phénomène (Peemans, 1997; Ortiz, 1994; Enda Tiers-Monde, 1991).

L'économie informelle et l'économie populaire : une distinction importante à faire

Globalement, l'économie populaire s'inscrit à l'intérieur d'une tendance lourde apparue dans les quatre dernières décennies dans les pays du Sud, une **urbanisation sans industrialisation**. Une population urbaine flottante de travailleurs, laquelle représente plus ou moins 50% à 80% de la population active selon les pays, laquelle vit de petits boulots ou d'un travail précaire. Dans la plupart des études réalisées, **l'économie populaire** se caractérise de la façon suivante: 1) une économie de survie car il n'y a pas ou peu d'accumulation; 2) une économie de la débrouille où des millions de gens s'organisent en marge de toute aide et réglementation de l'État ; 3) une économie qui privilégie des stratégies d'embauche au sein

des groupes familiaux; 4) une économie où les moyens de financement sont faibles.

Dans l'économie populaire, il y a de tout. Il s'agit aussi bien d'activités comme celle du cireur de chaussures, du vendeur ambulant ou du travailleur indépendant d'un petit atelier de réparation automobile. Même si on en retire les activités économiques plus ou moins criminalisées, cette notion demeure fortement connotée négativement : en marge de la loi, disposant de peu d'accumulation, n'offrant pas de protection sociale, transitoire...C'est de cette **caractérisation** uniquement **par la négative que a long-temps nourri de nombreux acteurs de développement** à partir notamment des études et des orientations du BIT.

Mais la notion d'**économie populaire** s'est peu à peu substituée à celle d'économie informelle. Des études dans la dernière décennie ont révélé qu'il s'agit de groupements de personnes misant de fait sur le facteur **travail** et la **coopération** entre pairs plutôt que sur le facteur capital et l'esprit d'entreprise inscrit dans une logique marchande. **Il s'agit bien d'une économie du travail** (Corragio, 2003; Fonteneau, Nyssens et Fall, 1999). Cette notion d'économie populaire, tout particulièrement les organisations économiques populaires et les micro-entreprises familiales, peuvent constituer la première marche de l'escalier vers la constitution d'entreprises coopératives, mutualistes ou associatives.

Économie populaire

	Org. écon. populaires	Micro-entreprises familiales	Initiatives individuelles
Niveau de croissance	Ateliers autogérés	Ateliers productifs	Chauffeurs de taxi
Niveau de subsistance	Groupes d'achat	Petits magasins	Petites réparations
Niveau de survie	Cuisines collectives	Récolte des déchets	Vendeurs de rue

L'économie populaire, creuset d'une économie sociale et solidaire : à quelles conditions?

Mais l'économie populaire peut-elle être le **creuset** d'une forme collective d'organisation économique des paysans, des travailleurs ou des habitants des bidonvilles. Existe-t-il des possibilités de transformation de celle-ci en entreprises collectives permettant qu'un processus d'accumulation s'enclenche en même temps que de meilleures conditions pour ses

protagonistes? L'entreprise populaire peut devenir une entreprise collective (une coopérative, une mutuelle ou une association). **À certaines conditions!** Lorsque, par exemple, elle reçoit l'appui de mouvements sociaux locaux, tels des organisations syndicales, paysannes ou coopératives déjà relativement bien constituées ou encore des ONG qui lui font connaître ce mode d'organisation et qui l'accompagnent au plan de la capitalisation, de la

mise en marché collective, de la formation professionnelles, etc. Elle participe alors **d'une stratégie d'organisation économique collective** en s'inscrivant dans la construction de systèmes locaux d'échanges et dans une plus grande coopération entre pairs au niveau du travail. Certaines expériences sont révélatrices à cet égard comme celle de Villa el Salvador au Pérou que nous avons suivie sur une longue période:

**Villa el Salvador:
économie solidaire, développement local
et co-production de services dans un bidonville**

«Peut-être la réussite la plus grande dans l'édification d'une communauté d'entraide locale dans le monde est-elle celle de Villa El Salvador à Lima, où les citoyens ont planté un demi-million d'arbres, construit 26 écoles, 150 garderies, 300 cuisines communautaires, et formé des centaines d'assistants médicaux qui vont de porte en porte.(...) Les principaux artisans de cette réussite ont été un vaste réseau de groupes de femmes et la structure démocratique des associations de quartier, qui a des représentants dans chaque bloc d'habitations. Ensemble, ils forment un dosage équilibré entre une organisation très développée à la base et un système d'administration qui réagit vite...» (Durning, Worldwatch Institute, 1989:264-265).

Ce diagnostic des années 80 peut être reconduit aujourd'hui. Villa el Salvador (VES), bidonville de près de 350 000 habitants, en banlieue de Lima au Pérou est devenu 30 ans plus tard une municipalité qui se caractérise par son haut degré d'organisation sociale (plus de 3000 associations de quartier et sectoriels y oeuvrent) et par son Parc industriel co-géré par la municipalité et les associations locales d'entrepreneurs.

L'aménagement du territoire à Villa el Salvador
VES est doté d'une forme particulière **d'organisation sociale de son espace en faisant du groupe résidentiel l'unité de base de l'organisation de son territoire**. Le groupe résidentiel comprend en moyenne 384 familles organisées par pâtés de maison, soit entre 2 000 et 2 500 personnes. Les familles disposent de maisons regroupées autour d'une place commune réservée aux services de base qu'elles ont en commun: l'école maternelle, le centre de santé, le local commu-

nal, le terrain de jeu. VES a planifié son développement en créant en quelques années 120 places communes. Chaque place a son groupe résidentiel et chaque groupe résidentiel ses délégués à la Communauté autogérée de Villa el Salvador (la CUAVES). Ce faisant Villa el Salvador a innové surtout en brisant le modèle colonial classique des villes d'Amérique latine héritées de la colonisation espagnole et construites autour de la *Plaza de armas*, bordée par le palais du gouverneur, l'église, le palais de justice et la prison. Dans Villa el Salvador, a contrario, la place commune est conçue communautaire avec une démocratie à l'échelle microsociale favorisant la décentralisation.

L'organisation socio-politique de VES

En 1983-1984, Villa el Salvador se détache de la municipalité de Lima et élit son propre maire. Cette nouvelle structure politique introduit alors une première institution de caractère public fondée sur la citoyenneté et la démocratie représentative. L'organisation de la ville se modifie alors en conséquence: le pouvoir est partagé entre l'organisation communautaire de la population et la municipalité. Des délégués sont nommés par chacun des 120 groupes résidentiels qui forment la *Communauté urbaine autogérée de Villa el Salvador* (CUAVES). Une fois mise en place en tant qu'administration, la municipalité et ses élus ont d'abord reconnu la CUAVES, puis, les deux parties ont passé un accord pour confier le pouvoir à une commission mixte à laquelle participent les élus municipaux, des fonctionnaires et des délégués de la CUAVES chargés de traiter de toutes les questions qui les concernent avec la municipalité. Un Plan de développement intégral a même prévu un budget de type participatif.

Le Parc industriel

Comme la grande industrie montre peu d'intérêt pour le projet de parc industriel de VES, **elle laissera ainsi une porte ouverte à la communauté** de Villa El Salvador (la CUAVES), à l'Association de petits industriels (APEMIVES) et à la Municipalité pour demander au gouvernement le transfert de terrains à la municipalité. C'est ainsi qu'en 1987, se constitue l'*Autoridad Autónoma*, entité mixte formée par trois représentants du gouvernement national et trois de VES. Les objectifs principaux seront de : a) promouvoir l'installation et le développement de projets de petites entreprises en leur fournissant, en contrepartie de leur présence dans le parc industriel, une infrastructure de base et une assistance technique; b) réaliser des études, des designs, des programmes de financement, de commercialisation, de construction et de développement des petites unités productives. Demeuré jusque-là une ville-dortoir, VES cherchait ainsi à développer sa propre économie. Le Parc sera **le résultat**

d'un travail d'organisation des petits entrepreneurs populaires déjà présents à VES mais disséminés un peu partout dans le bidonville et très faiblement organisés et d'un développement intégral basée sur **une commercialisation plus collective, une assistance technique à la production, un financement et une formation entrepreneuriale.**

VES a aussi incité les artisans de la production locale à s'organiser par champ professionnel au sein d'entreprises débordant le seul cadre familial et à mutualiser leurs achats, leur machinerie et la commercialisation de leurs produits. Après 10 ans d'efforts, les résultats ont été probants: sur une population active de 100,000 habitants, VES aura réussi à regrouper, dans son parc industriel **30 000 postes** de travail distribués **dans 8 000 petites et microentreprises** dont 5 000 dans le commerce, 2000 dans l'industrie et 1 000 dans les services.

Source : Favreau et Fréchette, 2003.

L'**économie populaire** est donc de plus en plus considérée par la positive lorsqu'elle s'inscrit dans une dynamique socioéconomique comme celle de Villa el Salvador. En contrepois aux théories économiques dominantes de développement, on estime aujourd'hui que des facteurs autres que macroéconomiques doivent être pris en considération :

- 1) D'abord qu'il existe des activités économiques non régies par la recherche du profit;
- 2) Ensuite que l'économie locale n'est pas une économie résiduelle et que son ancrage territorial peut générer des mises en réseaux;
- 3) Que coexistent des échelles complémentaires de développement économique (de l'échelle locale à l'échelle internationale);
- 4) Enfin que le rapport entre la démocratie et l'économie ne constitue pas une évidence mais est un processus social en construction (avec ses avancées et ses revers).

Cette «autre économie», cette économie populaire plutôt locale, dans la plupart des sociétés du Sud,

constitue un mode important d'ascension économique pour plusieurs groupes. Cette «économie de la débrouille», caractérisée principalement par l'auto-emploi et la forte présence sur le marché des biens et des services liés à la vie quotidienne a pris encore plus de vigueur avec la crise et la recrudescence des migrations internationales. Autrement dit, contrairement à l'idée fortement répandue, les ONG ne sont pas les seuls acteurs collectifs du développement en contexte de précarité. Sur le registre du **premier développement**, celui des échanges locaux qui sont la plupart du temps en dehors –voire exclus- des régulations classiques des États et des pratiques de commerce internationales de l'OMC, on retrouve trois acteurs majeurs :

- a) d'abord les **entrepreneurs populaires**, ces dizaines de milliers de petites entreprises familiales qui forment 50, 60, 70 et même 80% de l'économie des pays du Sud, chaînon premier de ce redéploiement par le bas du développement.
- b) Ensuite les **entrepreneurs nomades**, ces migrants transnationaux qui font transiter toutes sortes de marchandises du Nord au Sud et du Sud au Nord.
- c) Enfin les **diasporas** devenues, un peu malgré elles, des **agents de développement** en y exerçant non seulement une fonction sociale que les États ne remplissent pas ou plus (sécurité sociale...) mais aussi une fonction économique (développement de leur village natal...) (Doucet et Favreau, 2007).

Avec ces acteurs économiques nouveaux, le **défi du développement** devient alors le suivant : comment faire en sorte que ces activités économiques populaires deviennent de véritables alternatives socioéconomiques auxquelles tant de mouvements aspirent (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2010; Develtere, 1998)? C'est ici que se pose **la question de la jonc-**

tion entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, les mouvements sociaux locaux (syndicats, ONGD locales, etc.), entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, des institutions de proximité (gouvernements locaux, Églises ou confréries religieuses locales, coopération internationale décentralisée, etc.)? Car ces initiatives recoupent dans un autre temps-espace celles que le mouvement ouvrier et paysan des pays du Nord avaient mis en oeuvre, lesquels avaient été à **l'origine des initiatives économiques des classes populaires** (Petitclerc, 2007).

Cela nous invite à introduire la notion de **second développement**, celui qui est susceptible de faire émerger des entrepreneurs nationaux (privés, publics ou collectifs) capables de constituer progressivement des niches, des créneaux pour un pays le rendant ainsi susceptible de mieux affronter la mondialisation capitaliste. On retrouve ici quatre types d'acteurs :

- a) Il y a, en premier lieu, ce qu'on pourrait appeler **une économie sociale de l'intérieur** : des mutuelles d'épargne et de crédit, des coopératives agricoles, des mutuelles de santé, des réseaux de commerce équitable (Jeantet et Poulnot, 2007)
- b) En second lieu, il y a le **développement local de l'intérieur**, celui de municipalités du Sud où existe une co-production de biens et de services entre les entreprises locales et les municipalités (Ndiaye, 2005).
- c) Un troisième acteur collectif de développement est sans doute la **coopération internationale de proximité**: celle des associations, des mutuelles et des coopératives du Nord dans le Sud; celle des organisations de coopération internationale; celle de syndicats de travailleurs; celle de jumelages de municipi-

alités; celle des finances solidaires (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2008)

- d) La contribution aux initiatives de populations locales de **certaines programmes internationaux de l'ONU** : Programme des Nations-Unies pour le développement; Bureau international du Travail, etc.; accompagnement d'organisations locales par de grandes organisations internationales comme l'ACI l'Alliance coopérative internationale ou la Confédération syndicale mondiale (CSI).

3. Un 2^e enjeu : fédérer les initiatives et changer d'échelle d'intervention

Ces organisations économiques populaires sont caractérisées par la grande diversité de leurs créneaux d'intervention. Elles voient le jour dans tous les secteurs, aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural. Leurs activités, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, de petits commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc. Elles peuvent prendre un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative mais très souvent elles n'en prennent pas. Elles sont constituées par ceux et celles qui apportent le facteur travail et qui s'investissent en groupe en misant sur la coopération entre personnes. Le problème réside cependant dans le fait qu'elles sont faiblement organisées à une autre échelle que locale.

Ces expériences ressemblent à celles qui ont surgi dans les sociétés industrielles du Nord au 19^e siècle **pendant au moins deux cent ans**, dans le creuset de cette «économie de rez-de-chaussée» comme le dit

l'économiste et historien Braudel (1985). Le défi de ces initiatives consiste à sortir de la seule économie de subsistance pour prendre appui et nourrir un système local et sectoriel d'échanges sur les territoires qui finit par créer un marché intérieur. D'où la critique des théories traditionnelles du développement et de l'aide publique qui en a découlé :

L'essentiel est allé à l'aide globale ou macro-économique...Il manque le chaînon du premier développement, celui qui vise la prise en charge, par les populations elles-mêmes, des éléments clés de leur subsistance...(Verschave et Boisgallais, 1994 : 138).

Il ne s'agit pas ici d'adopter un nouveau schéma déterministe. Il faut simplement prendre acte dans les économies en émergence du Sud, de **certaines conditions similaires à celles du Nord** rencontrées dans des stades antérieurs de leur histoire économique : **une intervention de l'État, des sociétés civiles fortes, des systèmes locaux d'échange, une présence active de gouvernements locaux, un environnement favorable à l'entrepreneuriat, des mouvements sociaux locaux qui animent l'organisation économique de leurs membres** et donc, partant de là, viser à fédérer les organisations et à soutenir leur changement d'échelle d'intervention.

Quant aux entreprises collectives des sociétés du Nord, elles ont vécu, comme l'économie populaire du Sud, une longue période d'éclipse pendant laquelle on misait sur le «tout à l'État». Elles ont aussi été questionnées pour s'être banalisées sur le marché privé ou avoir été instrumentalisées par l'État (Frémeaux, 2011; Draperi, 2007). Cependant, une trajectoire de longue durée (150 ans), on peut caractériser cette économie de la façon suivante :

1. La plupart des entreprises collectives sont nées dans le sillage de mouvements sociaux soit du mouvement ouvrier et paysan –syndical et coopératif- du 19^e siècle et des nouveaux mouvements sociaux de la 2^e partie du 20^e siècle (mouvement associatif, mouvement écologique, mouvement des femmes).
2. Les entreprises collectives font partie de l'histoire des classes populaires et moyennes qui se sont aventurées sur le terrain de l'économie d'abord par la force des choses car cette économie est d'abord fille de la nécessité mais aussi comme réponse aux aspirations à plus de démocratie économique.
3. La plupart de ces entreprises collectives ont maintenu une éthique sociale forte héritée des mouvements sociaux de leur époque qui est inscrite directement, non seulement dans leur mission, mais dans leur fonctionnement et leurs règles (Draperi, 2011; Sibille, 2010; Jeantet, 2008).
4. Les entreprises collectives, surtout les coopératives et les mutuelles, se sont données des organisations de représentation politique au fil de leur histoire parmi lesquelles la plus connue et celle qui en confédère un grand nombre soit l'Alliance coopérative internationale (ACI).

Difficultés et limites de ces initiatives économiques solidaires

Le **sens premier et fondamental** attribué à l'économie sociale et solidaire aujourd'hui peut se résumer dans l'heureuse formule de l'économiste française Danièle Demoustier (2001) : **s'associer pour entreprendre autrement**. Reste que ces initiatives éprouvent des **difficultés** souvent **similaires** d'un pays à l'autre que l'on pourrait résumer de la façon suivante:

1) d'abord la difficulté de maintenir la dynamique participative. Concevoir que les personnes qui travaillent dans une entreprise sont des associés ne va pas de soi. Historiquement, certaines de ces entreprises ont échoué mais d'autres ont remarquablement réussi : l'expérience de Mondragon au Pays basque en Espagne (Gélinas, 2013) ou les coopératives sociales italiennes (Pezzini, 2012) en témoignent.

2) ensuite, surtout pour les initiatives issues du monde associatif, il apparaît difficile de développer une culture d'entreprise alors qu'elles baignent dans une culture de financement public ;

3) la difficulté de définir leur horizon propre en étant «coincées» entre l'entreprise privée qui a ses règles et sa logique tout en opérant sur le même marché (la tentation de se modeler sur cette dernière) et les États qui cherchent à les instrumentaliser (le risque de la sous-traitance);

4) la difficulté – qui n'est pas la moindre - de sortir du «local» et du «small is beautiful» pour s'inscrire dans un rapport de forces avec les multinationales dans leur secteur d'intervention (alimentation, finance, habitat, santé etc.)

En toute éventualité, ces difficultés et limites peuvent être utilisées par certaines organisations pour se débarrasser d'une notion trop encombrante parce qu'elles se contentent d'une définition simpliste des mouvements sociaux identifiés à la seule résistance sociopolitique et à la seule critique de l'économie vite réduite à la seule logique de l'économie capitaliste de marché. Or partout dans le monde, après l'éclipse des 30 glorieuses (1945-1975), avec les avancées de la crise, et son dernier bond en avant en 2008, est réapparue cette notion d'ÉSS et un ensemble relativement nouveau d'organisations qui peuvent se regrouper sous cette notion de même qu'un renouvellement important dans les organisations qui la représentent et

dont l'ancrage historique remonte très loin en arrière. En d'autres termes, nombreux sont les mouvements sociaux qui ont redécouvert la nécessité de s'engager dans l'organisation économique de leurs membres (Lourdelle, 2007; Gendron, 2004). Des recherches et des débats se sont faits jour, au Sud comme au Nord, pour démontrer sa capacité à faire partie des solutions alternatives au capitalisme (Frémeaux, 2011; Sibille, 2010;); pour insister sur sa nécessaire internationalisation (Jeantet et Poulnot, 2007); pour identifier les conditions de sa contribution au refaçonnage d'un État social (Favreau et Fall, 2007); pour la situer dans le cadre plus large d'une réponse à la crise écologique (Lipietz, 2012; Favreau et Hébert, 2012; Gadrey, 2010; Kempf, 2009).

4. Un 3^e enjeu : l'internationalisation de l'économie sociale et solidaire (ÉSS)

4.1. Le RIPESS un réseau international émergent

À Lima au Pérou, en 1997, une rencontre internationale réunit plus de 200 personnes provenant d'une trentaine de pays des Amériques, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Elles avaient en commun d'être toutes engagées dans diverses initiatives d'entrepreneuriat collectif. L'objectif : dans un monde où la logique capitaliste de marché est dominante, établir à quelles conditions les échanges internationaux pourraient s'exprimer sous le mode d'une véritable **coopération économique** internationale et de **solidarité politique** entre partenaires du Nord et du Sud. En adoptant la Déclaration de Lima à l'issue de cette semaine de partage d'expériences, des Québécois représentant des organisations coopératives, syndicales et de femmes ont alors reçu du groupe péruvien le mandat d'assurer la suite des choses.

C'est ainsi que s'est mise en marche l'organisation de la 2^e Rencontre internationale au Québec en 2001. Plus de 400 personnes provenant de 37 pays y ont participé. Ses travaux ont débouché sur la Déclaration de Québec, *Résister et construire*, adossée à la création d'une Commission internationale de liaison chargée d'assurer un avenir à la dynamique Lima-Québec en préparant une rencontre à Dakar en 2005, puis en 2009 au Luxembourg et bientôt à Manille en 2013. Le GESQ a été au cœur de l'émergence de ce réseau international devenu le RIPESS.

Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)

<http://www.gesq.org>

Le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) est un forum québécois de promoteurs et de dirigeants d'organisations de représentation des entreprises collectives, de dirigeants d'outils financiers, de dirigeants d'OCI et de chercheurs. Le GESQ réunit des dirigeants du mouvement coopératif; du mouvement des producteurs agricoles; de l'AQOCI; du mouvement syndical ; de réseaux institutionnels (Services de développement international de collèges) et de groupes de recherche rattachés à des universités. Le GESQ est un espace de dialogue entre mouvements pour débattre d'enjeux de fond liés à la solidarité internationale.

Aujourd'hui, le GESQ témoigne toujours de ce type d'engagement international. Toutefois les modalités de celui-ci se sont transformées avec le temps : depuis quelques années, il est beaucoup moins au RIPESS qu'à l'Association des Rencontres du Mont-Blanc (RMB), <https://www.rencontres-montblanc.coop/> rencontres organisées par le Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (FIDESS). Le GESQ est également partie prenante des rencontres du Forum social mondial et a récemment été engagé avec le FIDESS dans la mobilisation de Rio+20 en 2012.

Le GESQ a peu de ressources mais son indépendance et son noyau de militants lui donne une liberté de parole et d'action : des nouvelles pistes de réflexion dans le cadre de ses universités d'été; de nombreux contacts internationaux venus surtout du Sud; une production importante de recherche; des conférences internationales comme celles organisées à l'UQO en 2003 et 2008 en collaboration avec l'AQOCI pour

cette dernière, en 2011 à Montréal (avec la Caisse d'économie Desjardins et Fondation), en 2012 dans Lanaudière et en 2013 en Mauricie.

4.2. Itinéraire sociopolitique de l'ÉSS au sein de mouvements sociaux

Le RIPESS illustre que les entreprises collectives, surtout celles du giron associatif, sont en quête d'une sortie du seul «local» et cherchent de nouvelles voies pour s'internationaliser. La mouvance coopérative et mutualiste fait de même avec l'Alliance coopérative internationale (ACI). C'est l'ACI qui a obtenu de l'ONU que l'année 2012 soit l'Année internationale des coopératives. Il se constitue aujourd'hui une nouvelle ambition de représentation politique auprès d'institutions internationales plus sensibles à cette cause comme l'OIT ou le PNUD. Par ailleurs l'ÉSS a regagné ses lettres de créance au sein de mouvements internationaux comme la CSI, la Confédération syndicale internationale, à la faveur de la crise, surtout depuis 2008.

L'Alliance coopérative internationale (ACI)

Le mouvement coopératif s'est doté d'une voix politique qui le représente auprès des instances internationales : l'Alliance coopérative internationale (ACI). Ses activités ont débuté à Londres en 1895. Cependant, il aura fallu attendre jusqu'en 1946 pour que l'ONU lui accorde le statut d'organe consultatif. L'ACI repose sur le concours de 230 organisations membres en provenance d'une centaine de pays. Cette organisation se trouve ainsi à représenter plus de 750,000 coopératives présentes dans pratiquement tous les secteurs de l'activité économique au Sud comme au Nord.

En termes plus organisationnels, l'ACI offre un soutien pour favoriser l'essor du mouvement coopératif dans les pays en développement ou en transition (Afrique, Asie, Europe de l'Est, Amérique latine...). Elle joue aussi un rôle important au chapitre du plaidoyer international en faveur du mouvement coopératif. La principale revendication de l'ACI s'adresse aux gouvernements auprès desquels elle fait des pressions pour que ces derniers mettent en place des cadres législatifs favorables à l'émergence et à la

consolidation des coopératives sur leur territoire.

Les derniers congrès internationaux ont été déterminants pour faire en sorte que le mouvement coopératif international se définisse au plan économique comme réponse au modèle économique dominant (Scalvini, v.p. de l'ACI dans Favreau et Molina, 2011 : 38-39). Ce qui nous faisait dire dans une entrevue pour le bulletin de l'ONU à l'occasion de l'Année internationale des coopératives (juin 2012) :

Les coopératives ne sont pas là pour remplacer ce que Ricardo Petrella nomme si justement l'« économie capitaliste de marché ». Elles peuvent cependant offrir une alternative et endiguer l'influence du modèle économique dominant dans plusieurs secteurs, comme on le voit en finance et dans l'agriculture. En occupant ensemble 10 % du marché de l'emploi, 10 % de la finance et 10 % du PIB dans un très grand nombre de pays de la planète, les coopératives peuvent en modifier sérieusement la structure économique. L'entrevue est titrée Les multinationales devront composer avec un nouvel acteur politique.

On peut également se référer à un document majeur de l'ACI discuté à son congrès de 2012 à Manchester dont l'intitulé est *Plan d'action pour une décennie des coopératives*. Voir le compte rendu sur le blogue Oikos : <http://www.oikosblogue.coop/?p=14797>

Le monde coopératif a longtemps été replié sur lui-même. Aujourd'hui, il s'exprime, se manifeste et se fait de plus en plus entendre dans l'espace public. Nain politique, il cherche à obtenir un poids équivalent à celui qu'il a au plan économique. Un important virage se dessine présentement. Par exemple, l'Alliance coopérative internationale (ACI) s'est grandement démocratisée et décentralisée depuis un peu plus d'une décennie grâce à l'ouverture de quatre bureaux régionaux sur autant de continents. L'Europe y joue toujours son rôle, mais les autres continents ont une influence accrue et la présence des coopératives des pays du Sud est devenue plus manifeste.

D'autre part, les Rencontres du Mont-Blanc (RMB), devenues depuis peu un forum international (le

FIDESS), facilitent l'avancée du mouvement coopératif vers une reconnaissance plus large de son rôle auprès des institutions internationales (Sommet de la Terre à Rio en 2012). Ce « Rio+20 » aura été déterminant. Le FIDESS a dégagé des pistes de solution pour sortir de la crise économique et écologique dans laquelle le modèle économique dominant a plongé la planète en élaborant une plate forme politique en cinq chantiers et 20 propositions devenue par la suite une *Lettre aux chefs d'États* : <https://www.rencontresmontblanc.coop/page/documents-interventions>.

Dans toute cette dynamique, le Québec n'aura pas été en reste : le mouvement aura organisé, en 2010, une importante conférence internationale, à Lévis. En 2012, une de ses composantes, le Mouvement Desjardins, a organisé un Sommet international des coopératives – en collaboration avec l'ACI - avec 2 800 délégués de 110 pays.

Par ailleurs au Sud, dans le cadre des Forums sociaux mondiaux, le Brésil a popularisé à l'échelle internationale la notion d'*économie solidaire*. Le vent a donc tourné vers de nouvelles formes de solidarité internationale au sein de plusieurs mouvements dont le syndicalisme international. Des organisations syndicales, comme la Centrale unique des travailleurs (CUT) du Brésil, ont vu fondre leurs effectifs de travailleurs salariés par centaines de milliers au bénéfice d'un fort contingent de travailleurs autonomes qui font aujourd'hui 50% de la force de travail du pays. La CUT s'est donc progressivement ouverte à l'économie solidaire depuis environ une dizaine d'années en collaboration avec des syndicats du Nord (Espagne, Italie, Québec).

5. Et le Québec, quelle coopération Nord-Sud en matière d'entrepreneuriat collectif?

Lorsqu'il est question de coopération Nord-Sud, il convient de distinguer les notions d'aide, de coopération et de solidarité. La première a trait à l'aide humanitaire ou aide d'urgence ; la seconde au soutien financier, technique et professionnel de pays du Nord dans les pays du Sud par l'envoi de coopérants;

la troisième, aux projets conjoints Nord-Sud, Sud-Sud ou Sud-Nord de développement –par exemple le commerce équitable–, lesquels nécessitent des agents de développement ici et au Sud. Cette distinction n'est pas gratuite : ces formes différentes de coopération s'appuient sur des logiques spécifiques comme l'indique le tableau qui suit. Cerner ces logiques éclaire les choix que l'on peut faire.

Typologie des interventions dans la coopération Nord-Sud

Dimensions/ Critères	Aide internationale	Coopération internationale	Solidarité internationale
Finalité	Philanthropie	Justice sociale et développement	Justice sociale, économique et écologique, réciprocité et auto-organisation
organisation	Logique d'urgence <i>Exemple: aide aux réfugiés</i>	Logique de support au développement des communautés <i>Exemple: envoi de coopérants; stages des chantiers jeunesse...</i>	Logique de développement fondée sur l'échange culturel, technique, professionnel et économique. <i>Exemple: commerce équitable; jumelage de municipalités...</i>
Institutionnalisation	Démarches de sensibilisation pour le financement d'activités humanitaires	Démarches d'information et d'éducation aux problèmes de développement du monde	Démarches partenariales autour d'activités de développement
Populations locales visées	des Bénéficiaires	des Collaborateurs	des Partenaires

Les deux premières formes de coopération sont actuellement en pleine crise étant donné le changement de paradigme de coopération Nord-Sud imposé par le gouvernement canadien depuis peu (Cliche, AQOCI, 2013). Les propos de ce texte concernent très peu ces deux premières formes. Ils renvoient principalement à la 3^e forme de coopération, la solidarité internationale par la porte d'entrée de l'ÉSS.

La solidarité internationale, celle qui s'identifie plus directement à la construction d'une «autre mondialisation», comporte trois volets :

- 1) **Un volet principalement social**, soit une solidarité favorisant le développement de services de proximité dans le cadre de partenariats entre ONG et organisations du Nord et du Sud qui interviennent dans le même domaine, comme la santé, l'éducation ou l'action communautaire. Ou une solidarité qui favorise des jumelages de villages, d'écoles, de centres communautaires, de collectivités locales, etc., ce qui rend possible des échanges réguliers au plan sociotechnique et socioculturel.

- 2) **Un volet sociopolitique**, c'est-à-dire une solidarité fondée sur une mobilisation sociale comme celle du Sommet de l'OMC à Seattle en 1999 ou celle de 8 000 ONG qui se sont constituées en contre-pouvoirs lors du Sommet sur l'environnement à Rio en 1992 ou celle sur la condition des femmes dans le monde à Beijing en 1996. C'est depuis 2001 la perspective des Forums sociaux mondiaux initiés à Porto Alegre. C'est le modèle québécois d'ONG comme *Alternatives* et de plusieurs comités régionaux de solidarité internationale (Sherbrooke, Trois-Rivières, etc.).
- 3) **Un volet socioéconomique**, c'est-à-dire une solidarité fondée sur l'organisation économique des bidonvilles et des villages : a) en misant par exemple sur le commerce équitable qui rend possible la constitution de réseaux internationaux d'échange et de commercialisation de produits du Sud –c'est le cas au Québec de l'ONG Équiterre et d'OXFAM-Québec; b) en structurant l'entraide et en la transformant en mutuelles, en caisses d'épargne et de crédit, en habitat populaire et coopératif autour d'espaces communs; c) en faisant des prêts plutôt que des subventions ou des dons, par l'intermédiaire d'organisations coopératives et paysannes permettant de lancer de petites entreprises et de les fédérer. C'est le cas, par exemple, de SOCODEVI, de DID et de UPA DI.

Coopératives et syndicats du Québec dans la coopération internationale : quatre exemples

Créé en 1970, Développement international Desjardins (DID) travaille dans l'immense chantier de la finance communautaire dans plus de 20 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie en soutenant le développement de mutuelles d'épargne et de crédit. De son côté, la Caisse d'économie solidaire Desjardins évolue depuis les années 1990 dans la finance solidaire en soutenant la mise sur pied de coopératives de travail et de caisses rurales au Brésil.

En 1993, l'Union des producteurs agricoles (UPA) crée l'UPA Développement international (UPA DI) qui pratique la coopération de paysans à paysans avec une bonne trentaine d'organisations d'une quinzaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Dans une perspective de développement durable et d'agriculture viable, elle valorise concrètement la commercialisation collective de produits agricoles et la formation professionnelle. Pour sa part, depuis 1985, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) accompagne quelques 400 projets de développement coopératif et communautaire dans des domaines aussi variés que les ressources forestières ou l'agriculture biologique.

La contribution de ces quatre organisations, et elles ne sont pas les seules, est impressionnante et surtout très méconnue. De ces expériences, il convient de relever, derrière les pratiques, une chose très importante : **la participation de mouvements sociaux québécois au développement d'alternatives économiques au capitalisme dans les pays du Sud**. C'est l'UPA, c'est-à-dire historiquement le syndicalisme agricole québécois, qui développe un modèle de développement dans le secteur agro-alimentaire pour le dispositif d'une gestion collective de la mise en marché des produits de ses membres, notamment le lait, les œufs et la volaille. UPA DI est la traduction de cette orientation dans un travail avec le mouvement paysan dans des sociétés du Sud. La Caisse d'économie solidaire Desjardins, c'est l'utilisation de l'argent des syndicats de la CSN pour en faire un outil de développement économique alternatif au Québec, mais aussi pour des engagements internationaux conséquents avec cette option. SOCODEVI, est une OCI qui traduit l'engagement international de différents secteurs du mouvement coopératif (mutuelles d'assurance, coopératives forestières, etc.) tout comme DID traduit celui du mouvement Desjardins.

Fait à noter, le constat de départ de toutes ces initiatives n'est pas la pauvreté, mais plutôt le manque d'organisation de communautés sur le terrain du développement économique, lequel manque génère la dépendance par laquelle vient la pauvreté. Telle est **la matrice d'origine du modèle de développement coopératif et mutualiste québécois** de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle. Comment alors ne pas penser à une certaine similitude avec la situation actuelle de nombreuses sociétés du Sud aujourd'hui quant à la perspective : une lutte contre les inégalités qui est une lutte contre la dépendance qui

doit donc passer par un développement de l'intérieur et non pas, comme le prétendent libéraux et néolibéraux, par un processus de capitalisation extravertie complété subsidiairement par des dispositifs de gestion sociale qui ciblent les populations les plus pauvres.

Sources : Favreau et Molina, 2012; Favreau et Molina 2013.

6. La transition écologique de l'économie : une mondialisation au profit de tous

Le capitalisme est secoué par des crises successives, de «petites crises». Mais il y a de grandes crises comme celle des années 1930. Celle que nous traversons depuis 2008 n'est pas une «petite crise» cyclique mais une «grande crise» comparable à celle des années 1930. Par son ampleur et sa profondeur. Mais elle est différente sous certains aspects, surtout dans sa dimension écologique. La crise est globale, à la fois économique, sociale et écologique. La domination d'un capitalisme boursier et financier, l'accentuation des inégalités entre le Nord et le Sud et au sein de ces espaces, le retour de la précarité dans le monde du travail et l'urgence écologique caractérisent cette crise.

Il faut insister sur la dernière caractéristique, l'urgence écologique. Le changement climatique, la crise alimentaire et la crise énergétique se télescopent et se combinent à la crise financière que peu de gens avait vu venir. On prend conscience de la dérive écologique : réchauffement climatique, réduction de la biodiversité, acidification des océans, dégradation des forêts, la diminution des terres cultivables, pénurie mondiale d'eau douce... **D'où la fracture de plus en plus nette entre la création de richesses au plan économique et le progrès social et écologique**, et par là le frein à la mise en œuvre des conclusions de Rio 1992. L'enjeu du réchauffement climatique est

entré dans l'espace public international avec plus de force et d'intensité avec Copenhague 2009 et puis à nouveau avec le Sommet de la Terre à Rio en 2012. Mais ce dernier a en grande partie échoué au plan institutionnel. Cependant les mouvements sociaux et l'ÉSS en sont sortis plus convaincus que la question écologique n'est plus une question secondaire.

Sommes-nous condamnés à produire toujours plus ? À coup sûr, une nouvelle conviction s'installe à demeure à l'effet qu'il faut **revisiter le développement** car le défi écologique auquel nous faisons maintenant face met bien en évidence **la finitude de notre monde**. Et du coup s'impose également la nécessité de transformer le modèle économique dominant qui nous a amené à la crise que nous traversons et à ce que nous appelons la «transition écologique de l'économie» (Favreau et Hébert, 2012).

Nous ne sommes pas condamnés à la croissance au sens productiviste, soit produire toujours plus sans égard aux écosystèmes de la planète. Il y a cependant quelque chose comme un **droit au développement** dans tous les pays et surtout au Sud : droit à l'emploi, ce qui suppose des économies locales, des entreprises, de la croissance dans différents secteurs (pas seulement de la survie et de la subsistance) ; des droits sociaux (écoles, services de santé, services publics de proximité..) liés au développement d'États dignes de ce nom et donc des impôts et des taxes tirés des entreprises et des salariés. Mais la question qui aujourd'hui se pose en même temps : **qu'allons-nous faire croître et qu'allons-nous faire décroître?** L'économiste Gadrey se pose exactement cette question dans *Adieux à la croissance* (2010) en dépit du titre trompeur de l'ouvrage. La direction du FIDESS se pose la même question autour du virage écologique de l'économie qu'elle croit impérative (Larose, 2012).

Faire mouvement

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle capitaliste de développement de l'après-guerre (le modèle fordiste et providentialiste) de même que l'effondrement de l'étatisme des pays de l'Est ou le «développementisme» des États du Sud ont fait apparaître au grand jour les faiblesses de ces voies de développement désormais datées. Mais **la crise a libéré un espace inédit pour la transformation sociale**, notamment dans la zone où le «social» et l'«économique» se superposent, ce qui est notamment le cas de **l'économie sociale et solidaire** et de la place qu'accordent aujourd'hui les mouvements sociaux à l'organisation économique de leurs membres.

Mais **faire mouvement** est l'ultime question tant sur le terrain économique que sur le plan politique. Dans certaines organisations, il y a eu un choix tacite de demeurer un nain politique : ne s'occuper que de la dimension économique en délaissant la fonction politique abandonnée à d'autres. Mais depuis une décennie, à la faveur de la crise, une partie de cette mouvance a davantage l'ambition de combiner création de richesse et justice sociale même quand on change d'échelle, même quand on est devenu des grandes entreprises. Autrement dit, il est concevable et possible que les valeurs des grandes entreprises collectives ne soient pas émoussées au fur et à mesure de leurs réussites économiques. **Le développement d'un vaste secteur d'entreprises collectives désencastées de l'économie capitaliste de marché est possible** (Bourque et alii, 2012). Parce que certaines de ces entreprises et leurs organisations de représentation politique n'acceptent pas ou plus de vivre dans un monde marqué par la trop faible distribution de la richesse et par la menace croissante qui pèse sur les écosystèmes. L'ÉSS ne peut faire cela seule. Toutes

les organisations (de travailleurs, d'agriculteurs, de jeunes, des OCI, etc.) et l'ÉSS doivent faire mouvement, faire cause commune de façon concertée pour répondre à **l'urgence écologique et intervenir fortement dans l'espace public**, précisément à cause de cette urgence écologique.

La perspective d'un New Deal écologique pour le 21^e siècle

Le 20^{ième} siècle a en partie résolu la sévère crise du libéralisme en adoptant un «New Deal» entre le capitalisme et le mouvement ouvrier. Cela a permis une série de régulations sociales qui ont transformé la condition ouvrière en condition salariale permettant à tous les travailleurs de disposer d'une citoyenneté avec les pleins droits que cela induit et d'une protection sociale de base universelle. Il n'est pas interdit de penser à l'émergence au 21^e siècle d'*«une nouvelle utopie, une sorte de New Deal écologique, d'une entente générale entre les États visant un développement durable mais cette fois-ci à l'échelle mondiale»*. (Lipietz 2012).

Un tel New Deal écologique implique beaucoup de choses, telle l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, le développement sans précédent d'un commerce international de produits écologiquement sains dont le commerce équitable est une amorce, la protection internationale de la biodiversité par un organisme international doté de pouvoirs afférents, etc. Il s'agit donc bien d'une **action collective de longue haleine**. C'est là le défi du siècle qui commence.

Pour y arriver, **le défi est et sera de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) pour peser efficacement sur les pouvoirs publics à l'échelle nationale et internationale. À défaut de quoi, les multinationales et leurs lobbies gouverneront davantage nos vies dans tous les domaines : notre alimentation, nos épargnes et placements, notre santé, nos communications, notre culture....

Bibliographie

- ACI (2013), *Plan d'action pour une décennie des coopératives*. Alliance coopérative internationale (ACI), Manchester. <http://ica.coop/fr/node/7649>
- Babekew, A. (2011), *Note interne sur l'économie sociale dans le monde*, Service de la statistique, OIT, Genève.
- Bourque, G., L.Favreau et E. Molina (2012), *Le capitalisme en crise, quelle réponse des coopératives?* Revue *Vie économique*, vol.3, numéro 4, Éditions *Vie économique*, Montréal. <http://www.eve.coop/?r=15>
- Bourque, G., L.Favreau et E. Molina (2013), *La solidarité internationale dans tous ses états*. Revue *Vie économique*, vol.5, numéro 1, Éditions *Vie économique*, Montréal.
- BIT (2002), *Travail décent et économie informelle*. Rapport VI, 6^e point à l'ordre du jour de la 90^e session de la Conférence internationale du Travail, Genève.
- Bourque, D., Comeau, Y., Favreau, L. et L. Fréchette (2007), *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*, Éditions Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- Braudel, F.(1985), *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, Paris.
- Castel, O.(2002), *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives?* La Découverte, Paris.
- Cliche, P. (2013), *Où va la coopération solidaire québécoise ?* Recherche exploratoire sur la situation des OCI membres de l'AQOCI, AQOCI, Montréal.
- Copans, J. (2006), *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Éd. A.Colin, Paris.
- Corragio, JL (2003), «Mondialisation alternative et économie sociale et solidaire : une problématique». *Économie et Solidarités*, hors série, PUQ, Sillery, p. 83 à 102.
- Demoustier, D. (2001). *S'associer pour entreprendre autrement*, Paris, La Découverte.
- Develtere, P. (1998), *Économie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- Doucet, C. et L. Favreau (2007) «Les diasporas ouest-africaines, agents de développement? Dans Favreau, L. et A. S. Fall, *L'Afrique qui se refait*, Éditions Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 243 à 270.
- Drapéri, J-F (2011), *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? Capitalisme, territoires et démocratie*, Dunod, Paris.
- Drapéri, J.-F. (2007), *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*. Dunod, Paris.
- Enda Tiers-Monde (1991), *Quel avenir pour l'économie populaire en Afrique? Esquisse d'une prospective*. Dakar , 40 pages.
- Favreau, L. et E. Molina (2013), *Le mouvement des agriculteurs québécois et la solidarité internationale. L'expérience de l'organisation UPA DI*. Éd. CRDC-UQO, Gatineau. À paraître à l'automne.
- Favreau, L. et M. Hébert (2012), *La transition écologique de l'économie. Contribution des coopératives et de l'économie solidaire*, PUQ, Québec.
- Favreau, L. et E.Molina (2011), *Économie et société. Pistes de sortie de crise*, PUQ, Sainte-Foy.
- Favreau, L. et E.Molina (2012), *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale. L'expérience de SOCODEVI*, Éd. ARUC-DTC (UQAR) et ARUC-ISDC (UQO), Québec. Disponible sur le site de la CRDC <http://www4.uqo.ca/crdc-geris/>
- Favreau, L. (2008). *Entreprises collectives, les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Québec, PUQ.
- Favreau, L. et A. S. Fall (2007), *L'Afrique qui se refait*, Éditions Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- Favreau, L. (2010). *Le mouvement coopératif, une mise en perspective*, Québec, PUQ.
- Favreau, L., L. Fréchette et R. Lachapelle (2008). *Coopération Nord-Sud et développement : le défi de la réciprocité*, Québec, PUQ.
- Favreau, L., L. Fréchette et R. Lachapelle (2010). *Mouvements sociaux, démocratie et développement, les défis d'une mondialisation équitable*, Québec, PUQ.

- Favreau, L. et L. Fréchette (2003), « Organisation sociale et développement économique : un parc industriel à Villa el Salvador, Lima, Pérou » dans Fontan, Klein et Lévsque, *Reconversion économique et développement territorial*, PUQ, Sillery, p.317 à 332.
- Fonteneau, B., Nyssens, M. et A. S. Fall (1999), « Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? » dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, pp. 159-178.
- Frémeaux, P. (2011), *La nouvelle alternative? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*. Éd. Les petits matins, Paris.
- Gadrey, J. (2010). *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Éd. Les petits matins
- Gendron, C. (2004), «Un nouveau mouvement socioéconomique au coeur d'une autre mondialisation» dans Faveau, Larose et Fall, *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, PUQ, Québec, p. 158 à 183.
- Gélinas, J. (2013), «Mondragon, une grande coopérative qui n'a pas perdu son âme», dans le blogue Oikos, avril 2013. <http://www.oikosblogue.coop/?p=15180>
- Griffon M. et F.Griffon (2011), *Pour un monde viable. Changement global et viabilité planétaire*. Éd. Odile Jacob, Paris.
- Jeantet, T. et J.-P.Poulnot (2007), *L'économie sociale, une alternative planétaire. Mondialiser au profit de tous*. Ed. Charles Mayer, Paris.
- Kempf, H. (2009). *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Paris, Seuil
- Larose, G. (2012) «Coopératives : la transition écologique s'impose» dans Bourque, G., L.Favreau et E. Molina, *Le capitalisme en crise, quelle réponse des coopératives?* Revue *Vie économique*, vol.3, numéro 4, Éditions *Vie économique*, Montréal. <http://www.eve.coop/?r=15>
- Lourdelle, H. (2007), «*Économie sociale : le point de vue du syndicalisme européen face au défi de la mondialisation*», dans Jeantet, T. et J.-P. Poulnot, *L'économie sociale, une alternative planétaire*. Éd. Charles Mayer, Paris, p. 327 à 337.
- Lipietz, A. (2012), *Green Deal. La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*, Éd. La Découverte, Paris.
- Ndiaye, S. (2005), *Le développement local en Afrique de l'Ouest : le cas de la commune de Saint-Louis*. Thèse de doctorat en sociologie, UQAM, Montréal
- Ortiz, H. (1994), *Las organizaciones economicas populares (semillas pequenas para grandes cambios)*, Servicios Educativos El Agustino, Lima.
- Peemans, J.-P. (1997), *Crise de la modernisation et des pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris-Montréal, L'Harmattan.
- Peticlerc, M. (2007), «*Nous protégeons contre l'infortune*». *Les origines populaires de l'économie sociale au Québec*. VLB éditeur, Montréal.
- Pezzini, E. (2012), «L'envie de marcher ensemble : l'expérience de l'alliance des coopératives italiennes» dans la RECMA, revue internationale d'économie sociale, numéro 323, Paris. <http://recma.org/node/1663>
- Sibille, H. et T. Ghezali (2010). *Démocratiser l'économie. Le marché à l'épreuve des citoyens*, Paris, Éd. Grasset.
- Sibille, H. (2011), *La voie de l'innovation sociale*, Ed. Rue de l'échiquier, Paris.
- Verschave, F-X et A-S Boisgallais (1994), *L'aide publique au développement*, Syros, Paris.

Sites sur les coopératives et l'économie solidaire

Quelques sites de recherche et d'information

La CRDC : <http://www4.uqo.ca/crdc-geris/>

Le blogue de la CRDC : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/>

La revue *Vie économique* et le blogue Oikos : <http://www.oikosblogue.coop/>

Le site des plus importantes organisations internationales dans le domaine

L'Alliance coopérative internationale (ACI) : <http://ica.coop/fr/>

Le FIDESS : <https://www.rencontres-montblanc.coop/>

Le Sommet international des coopératives : <http://www.sommetinter.coop/site/accueil>